



La CFE Énergies soutient l'engagement européen de la France en faveur de la production électronucléaire

Alors que l'Italie pourrait, avec le vote de ses députés le 9 mai dernier, faire un pas de plus vers la relance du nucléaire sur son territoire, l'Alliance européenne du nucléaire initiée par la France fin février vient, avec cinq nouveaux membres, de s'élargir à 16 pays, signe du regain d'intérêt pour cette filière en Europe.

Cette alliance vise à préparer la relance de l'industrie nucléaire européenne, à légitimer la reconnaissance du nucléaire comme une « *solution pour décarboner l'économie, réindustrialiser l'Union Européenne et assurer la sécurité d'approvisionnement* » et aussi à défendre une meilleure inclusion du nucléaire dans le règlement européen appelé Net Zero Industry Act.

Persuadée que le nucléaire est un atout pour l'avenir énergétique, industriel et climatique de l'Europe, la CFE Énergies avait initié dès 2021 une alliance de syndicats de 11 pays européens qui s'était adressée à plusieurs reprises auprès de la Commission européenne puis auprès des eurodéputés pour défendre l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie européenne.

Cette initiative syndicale avait, à l'été 2022, été saluée par la ministre française de l'énergie qui appelait ses collègues à prendre exemple sur cette alliance syndicale européenne. La CFE Énergies soutient donc l'engagement européen de la France dans cette alliance en faveur du nucléaire, tout comme elle plaide dans toutes les instances syndicales européennes en ce sens.

A l'heure où la pénurie en matériaux et métaux critiques ainsi que les tensions sur les coûts et les chaînes d'approvisionnement des énergies renouvelables se font de plus en plus jour et remettent en question des ambitions probablement démesurées, la CFE Énergies considère que l'Union Européenne ne peut plus réduire sa stratégie énergétique au développement des seules énergies renouvelables.

C'est pourquoi la CFE Énergies salue la décision que le Gouvernement vient de prendre à Bruxelles. Celui-ci vient en effet de rejeter le compromis sur le projet de directive européenne en faveur des énergies renouvelables, et demande de l'amender. Ce refus, partagé par d'autres pays européens, a pour objectif d'assurer une meilleure reconnaissance de l'hydrogène bas carbone produit à partir du nucléaire.

Si la décarbonation est bien la priorité du Green Deal, alors l'Europe doit favoriser toutes les solutions de décarbonation, y compris pour l'hydrogène, ne se priver d'aucune de ces solutions et donc obéir à la neutralité technologique bas carbone. Et si un tel barrage politique est exceptionnel après un accord obtenu en trilogue, la France ne fait que prendre exemple sur l'Allemagne qui avait fait un barrage identique pour défendre son industrie automobile au mépris des impératifs climatiques.

Enfin, si le vote définitif par le Parlement français de la loi d'accélération du nucléaire intervenu la semaine dernière constitue clairement une avancée dans la relance du nucléaire en France, la CFE Énergies demande au Gouvernement de transformer l'essai dans la future loi de programmation énergie-climat en faisant de la prolongation la plus large possible du parc nucléaire existant et de l'engagement de la construction de nouvelles capacités nucléaires ses priorités concrètes.

Pour assurer, sur le long terme, la pérennité d'un outil essentiel aux impératifs de décarbonation, de souveraineté et de sûreté du système électrique, le Gouvernement doit d'urgence régler la question du financement de l'ensemble de ces investissements dans le parc nucléaire français. La CFE Énergies lui demande sur ce sujet de mettre la même pugnacité et le même esprit de responsabilité que dans son action à Bruxelles. Car ce parc nucléaire est le fruit d'une filière industrielle d'excellence dont les compétences doivent être pérennisées en faveur de l'objectif de réindustrialisation du pays.